



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance du 8 mai 2017

19h00– École Henri-Forest

Présences :	Dominic Haché, Directeur	Andy Fratino, membre Parent, Président
	Jean-Philippe Bernard, membre parent	Sébastien Dutil, membre parent, Vice-président
	Ghislain Laporte, membre parent	Mathilde Quillaud, membre parent
	Catherine Bergeron, Enseignante	Maude Brassard, Enseignante
	Caroline Pilon, Responsable service de garde	

Absents :	Rosalie Trépanier, Enseignante	René Goulet, Enseignant

Invités :		

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour (5 min.)

Respect du quorum et adoption par résolution (201700508-1) de l'ordre du jour. Proposé par M^{me} Pilon.

2. Questions du public

Aucun public présent.

3. Procès-verbal, Adoption et suivi

3.1 Adoption du procès-verbal du 23 mars 2017 par résolution (20170508-2). Proposé par M. Dutil.

En suivi de la précédente rencontre, M. Haché informe les membres que toutes les actions concernant les allergies ont été posées.

4. Mot du président (5 min)

M. Fratino souligne la participation des enseignants au conseil d'établissement. Ils sont engagés, souvent depuis plusieurs années, et leur apport au conseil est important et apprécié.

5. Mot de la direction (1 min.)

La soirée des bénévoles a eu lieu la semaine dernière et s'est bien passée.

6. La CSMB dans le palmarès FORBES des meilleurs employeurs

La CSMB est la seule commission scolaire à se classer dans le palmarès (48^e sur 300). Forbes procède par enquête anonyme auprès de différents employés des organismes. Cette nomination a suscité beaucoup de fierté parmi les employés.

Le directeur général de la CSMB a prévu de faire une tournée dans les écoles pour recueillir les commentaires et besoins du personnel.

7. Rapport annuel CSMB 2015-2016

Le rapport annuel 2015-2016 abrégé de la CSMB est déposé. Les membres en prennent connaissance.

8. Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la CSMB

Le document a été envoyé en même temps que la convocation. Il s'agit d'un document pour information.

9. Principes d'encadrement relatifs aux coûts du matériel didactique périssable

Les frais chargés aux parents seront adoptés à la prochaine rencontre.

Il est décidé de reconduire les principes déjà en vigueur :

- Le coût réel est chargé aux parents;
- Un coût supplémentaire (de l'ordre de 15 \$ environ) peut être chargé aux parents des classes DIL et prématernelle pour du matériel pour faire des projets pédagogiques.

Un nouveau principe est ajouté formellement :

- Les sommes chargées sont arrondies au dollar supérieur.

Adoption par résolution (20170508-3) des principes d'encadrement relatifs aux coûts du matériel didactique périssable. Proposé par M. Laporte.

10. Modification au nombre de membres du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est composé de cinq membres du personnel et de cinq enseignants (+ un membre facultatif de la communauté). Le quorum est atteint quand 50 % plus un des membres sont présents, dont trois parents. Les membres du conseil d'établissement décident de maintenir le même nombre de membres.

Adoption par résolution (20170508-4) du statu quo du nombre de membres du conseil d'établissement. Proposé par M. Bernard.

11. Calendrier scolaire 2017-2018

Le calendrier 2017-2018 a été adopté par courriel. Le document est déposé pour adoption officielle.

Adoption par résolution (20170508-5) du calendrier scolaire 2017-2018. Proposé par M. Fratino.

12. Horaire de l'élève 2017-2018

M. Haché présente et explique l'horaire de l'élève. Il n'y a pas de changements par rapport à l'année passée. Il est possible que les journées où les prématernelles font du développement psychomoteur avec le service de garde soient modifiées, mais les périodes resteront les mêmes (en matinée ou en après-midi).

Adoption par résolution (20170508-6) de l'horaire de l'élève 2017-2018. Proposé par M. Bernard.

13. Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le plan est déposé et passé en revue. L'atteinte de plusieurs objectifs sera mesurée lors de la passation du sondage SEVI en 2018. Les enseignants soulignent la rapidité d'intervention et le suivi fait après les conflits. Ils sont satisfaits de la mise en œuvre du plan.

Adoption par résolution (20170508-7) du bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Proposé par M. Dutil.

14. Lettre de confirmation du conseil d'établissement scolaire concernant l'allocation des sommes allouées en lien avec la mesure 30170 pour l'année scolaire 2016-2017

M. Haché présente aux membres les informations permettant de faire le suivi des sommes reçues et des dépenses réalisées dans le cadre de la mesure.

Adoption par résolution (20170508-8) de la lettre de confirmation du conseil d'établissement scolaire concernant l'allocation des sommes allouées en lien avec la mesure 30170 pour l'année scolaire 2016-2017. Proposé par M. Laporte.

15. Programmation

Suite à la visite de l'école Paul-Jarry, M. Haché a présenté le projet à l'équipe-école et plusieurs enseignants sont intéressés à démarrer un projet pilote à la prochaine rentrée. En conséquence, 20 robots et 20 iPad ont été achetés pour les élèves de 4^e année. D'autres robots seront achetés pour les maternelles et les élèves de 1^{re} année.

Certaines modalités du projet sont encore à définir, notamment le temps de préparation de ces nouvelles activités et le nombre d'heures passées en classe sur le projet (minimum une heure par semaine).

Le projet sera déployé progressivement sur les cinq prochaines années, au terme desquelles une évaluation du projet et de ses résultats sera faite en collaboration avec la CSMB.

16. Sorties éducatives

Les sorties sont présentées. Deux sorties ont été annulées (musée Pointe à Callières le

3 mai et Ma ville aux mille couleurs le 10 mai) et une sortie voit son coût révisé (Octogone le 15 mai).

17. Ouverture du 3^e groupe de maternelles 5 ans et changements de locaux

La commission scolaire a annoncé l'ouverture d'un groupe de maternelle en plus à la prochaine rentrée (51 enfants au lieu de 40 actuellement). Pour garder les trois classes ensemble, la classe DIL doit déménager dans le local d'anglais au sous-sol. L'enseignante d'anglais va partager le local d'arts plastiques. La demande a été faite pour ajouter un évier pour la classe DIL. D'autres aménagements (casiers...) pourraient être faits.

18. Budget

18.1 Fonds à destination spéciale – État de situation

M. Haché présente l'état de situation des différents fonds :

- Budget des finissants : 4 614 \$ récolté et 3 200 \$ dépensé. Il reste 1 400 \$ et les dépenses prévues sont de 1 500 \$. Le bal des finissants aura lieu le 22 juin.
- Musique : Il reste 30 \$
- Dictée PGL : les enseignants ont accepté de donner l'ensemble du montant à PGL sauf deux enseignants. Il reste donc 107 \$ pour ces deux classes.
- Croque-santé : Il reste 1 000 \$ dans ce fonds.
- Livre des monstres : Il reste 239 \$ pour payer le livre des monstres cette année. Ce fonds est alimenté par un don de Desjardins. Cette subvention est peut-être appelée à disparaître.
- Jardin communautaire : Il reste 300 \$. Ce fonds est alimenté par un don de Fleischmann's.
- Surplus : Il reste 5 297 \$. L'école est en attente de la commission scolaire pour le financement des casiers.

18.2 Mise à jour budgétaire

Finalement, les sommes dépensées pour le salaire des orthopédagogues seront proches du budget initialement prévu. Des iPad ont été achetés avec le surplus (voir point 15).

18.3 Redéfinition des cartes de défavorisation du MÉES

Le Ministère et la commission scolaire sont en révision des cartes de défavorisation. L'école est en attente des résultats, car tout changement aura un impact budgétaire.

Au niveau des infrastructures, l'école Henri-Forest n'est pas prioritaire. Les toilettes devront être refaits éventuellement.

19. SDG

M^{me} Jomphe est repartie en congé. M^{me} Pilon reste en poste jusqu'à la fin de l'année scolaire. Plusieurs points sont abordés :

- Guide des règles de fonctionnement
M^{me} Pilon présente le document. Il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière. Les règles pour le service de garde et pour le service de dîner ont été fusionnées. Le document sera envoyé aux membres et adopté à la prochaine rencontre.

- **Traiteur scolaire**
Le traiteur de l'école fait partie des traiteurs autorisés par la commission scolaire. Il y a deux autres traiteurs autorisés, qui fournissent le même service, à des coûts comparables. Le service de garde est un intermédiaire entre le parent et le traiteur et ne s'occupe pas de la gestion de ces repas. La nutritionniste de la CSMB est venue valider la conformité des repas livrés. Le service et la qualité sont bons. Le prix augmentera de 5,50 \$ à 5,60 \$.

Adoption par résolution (20170508-9) du renouvellement du contrat avec le Traiteur scolaire pour l'année 2017-2018. Proposé par M. Bernard.

- **Frais**
Le service de garde a reçu l'échelle des frais de la commission scolaire. Les tarifs sont les mêmes que l'année passée : service de garde régulier : 8,15 \$, utilisateur sporadique : 8,50 \$ (matin), 3 \$ (dîner) ou 5,50 \$ (soir) pour un maximum de 12,50 \$ par jour. Les repas de dépannage sont chargés 5,75 \$. Les frais pour chèque sans provision passent à 5 \$ (au lieu de 10 \$).

Adoption par résolution (20170508-10) des frais pour le service de garde, selon les critères de la commission scolaire. Proposé par M^{me} Pilon.

- **Journée pédagogique pour la rentrée**
Les éducatrices doivent suivre le cours de premiers soins le 25 août prochain. Le service de garde sera donc fermé le 28 août. Le conseil d'établissement est d'accord.
- **Semaine des services de garde**
La semaine des services de garde aura lieu la semaine prochaine. Les parents seront invités à participer. Un pique-nique sera organisé le 17 mai pour toute l'école.
- **Journées pédagogiques 2017-2018**
 - 22 septembre : Bolides (fabrication et course de voitures) – 15,95 \$ + 9 \$
 - 20 octobre : Escalade au Cégep André-Laurendeau (10 h à 14 h) – 14 \$ + autobus + 9 \$.
 - 1^{er} novembre : Journée thématique à l'école – 9 \$
 - 10 novembre : Neurones atomiques - 17,75 \$ + 9 \$
 - 30 novembre : Journée thématique à l'école
 - 1^{er} décembre : Aquaterre (jeux de rôle à l'école) – 15 \$ + 9 \$
 - 8 et 25 janvier : Journées thématiques à l'école – 9 \$ (en attente de confirmation pour une journée Camping et robot – 14,50 \$ + 9 \$)
 - 12 février : Aquaterre – 15 \$ + 9 \$
 - 16 mars : Cirque de Verdun 17,11 \$ + autobus + 9 \$

Plusieurs sorties ont été prévues, suite à des demandes de parents, ce qui entraîne un coût plus élevé pour certaines journées. Le service de garde s'ajustera et modifiera certaines journées pédagogiques advenant un manque d'inscriptions en raison des coûts.

Adoption par résolution (20170508-11) des journées pédagogiques 2017-2018. Proposé par M. Dutil.

20. Mot du délégué de parent

Un résumé de la dernière rencontre du CRPRS est fait : l'annexe Crawford devrait ouvrir en 2018 à Verdun; la plateforme de Google éducation sera hébergée sur les serveurs de la commission scolaire; l'école alternative de Verdun suscite des inquiétudes (sécurité,

école sans bassin, processus de consultation inadéquat...)

21. Mot des enseignants

Le thème pour l'année prochaine à l'école sera le 375^e de Montréal.

22. Varia

Aucun sujet abordé.

23. Date de la prochaine rencontre.

La prochaine séance du conseil aura lieu le 5 juin 2017.

24. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h 25.

Andy Fratino
Président

Dominic Haché
Directeur